

Résumé du rapport final

Vivre sans tabac – Conseil médical du fumeur (depuis 2001)

Le projet « Vivre sans tabac – Conseil médical du fumeur » fait partie du Programme national pour l'arrêt du tabagisme, sous la responsabilité de la Ligue suisse contre le cancer.

Le corps médical joue un rôle majeur dans la promotion de l'arrêt du tabagisme. Selon diverses études portant sur plusieurs décennies, le conseil médical est efficace dans le sevrage tabagique. L'aide pharmacologique double les chances de réussite d'arrêt à long terme. L'engagement du corps médical permet de réduire le nombre de fumeurs avec succès, grâce à de brèves interventions ciblées, proactives et systématiques.

Dans le cadre du Programme national pour l'arrêt du tabagisme, les médecins se sont vu proposer une offre de formation continue standard, qui a depuis été renouvelée et développée. Les travaux du professeur Jacques Cornuz du CHUV et du docteur Jean-Paul Humair des HUG ont servi au développement des bases du projet. A la fin des années 90, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, ils ont élaboré un manuel sur la désaccoutumance au tabac, destiné au corps médical, et un module de formation pour les médecins assistants. Suite à l'évaluation de ces deux éléments, deux modules ont pu être développés.

Le premier module enseigne les bases de la désaccoutumance au tabac durant une demi-journée. En outre, un échange régulier a lieu avec les experts du domaine. Le second module propose une information d'une durée d'une heure à une heure et demie. Le programme de formation médicale continue comprend des cours standard pour la formation de médecins « multiplicateurs », ainsi que pour la formation continue du corps médical en général. Cet enseignement inclut les connaissances scientifiques basées sur des données récentes de la littérature épidémiologique notamment, la description de situations cliniques et des jeux de rôle.

55 médecins « multiplicateurs » ont été formés à ce jour afin d'enseigner à leurs pairs les connaissances en matière d'intervention. Chaque année, un séminaire permet aux multiplicateurs d'actualiser leurs compétences (le 13.9.2006 et du 31.8 au 1.9.2007).

En 2006 et 2007, ces multiplicateurs ont donné 73 formations à environ 2000 participants. Depuis le début du projet en 2001, environ 6000 médecins et autres professionnels de la santé ont bénéficié de la formation continue dispensée dans le cadre du projet « Vivre sans tabac ». Les sociétés de médecine de premier recours reconnaissent ce système de cours et lui attribuent des crédits de formation.

En 2006 et 2007, des exposés et des ateliers ont eu lieu lors de 21 congrès, avec pour thème la motivation et la marche à suivre pour les médecins en matière de conseil pour arrêter de fumer.

Six articles d'importance ont paru en 2006 dans la Revue médicale suisse (2, 1678 ss.) sur l'accompagnement médical en matière de désaccoutumance au tabac. La plupart des auteurs étaient des experts participant au programme « Vivre sans tabac ».

Le contenu des cours et les informations publiées sur le site Internet du projet ont été actualisés en permanence.

Les experts qui participent à « Vivre sans tabac » sont prêts à soutenir les autres projets du Programme national pour arrêter de fumer et à mettre les documents à disposition.